

[Texte]

not to his satisfaction. This has to do with the mechanics of the ministry, as opposed to the Auditor General's making decisions on compassionate grounds.

Mr. Axworthy: Mr. Chairman, I will ask Mr. Gauvin to respond to that, if I may.

Mr. Paul J. Gauvin (Executive Director, Finance and Administration, Canada Immigration and Employment Commission): Mr. Chairman, the comment of the Auditor General said that basically we had lost where those immigrants were . . . It meant that the accounts were in the process of tracing. What happens, especially with these refugee loans, is that they move fairly often and we continually have to go through various other agencies, such as the Post Office, as an example, in terms of trying to find out what the next address is. So really, while he said the accounts were lost, all he meant was that we were in the process of tracing where they might have gone, from one move to another, and this is a continual problem.

Mr. McDermid: What kind of direction do you give the refugees when they are indebted to you and in case of moving? Are they asked to report any moves they make to you? What kind of procedure do you follow in this regard?

Mr. Gauvin: Mr. Chairman, when the loan is set up we immediately send a letter to the refugee and ask him to contact the local CIC or CEC and give us some details as to what sort of arrangements can be made in terms of repayment. In those letters we also suggest that the amount be set so that we get something on a regular basis, and then try and keep in touch with them in terms of repayment. Now, in spite of that—I must say that some of them are very dedicated, in terms of paying back this amount.

Mr. Axworthy: Mr. Chairman, I would just like to comment that, contrary to the impression left by the Auditor General, the record over the last several years—about 95% of the loans given to the refugees in fact are repaid, and that is a substantially higher rate than we receive in the student loans—from born-Canadian students.

Mr. McDermid: Yes, I realize that. But he said that they have lost contact with 25% of the debtors. Are you telling me that out of those 25% you have lost, you find 20% of them? It is only 5% that in fact you lose and you do not get money back?

Mr. Gauvin: What the Auditor General meant is that at a snap shot in time 25% of the accounts were in fact in tracing. They continually come and go. So, in fact, as the minister has . . .

Mr. McDermid: But you are saying, you catch up with most of them.

[Traduction]

d'après le vérificateur général, le système actuel ne fonctionne pas, du moins pas à sa satisfaction. Et cela a à voir avec les rouages du ministères, et non avec les décisions prises par le vérificateur général pour des motifs de compassion.

M. Axworthy: Monsieur le président, si vous permettez, je demanderais à M. Gauvin de répondre à cette question.

M. Paul J. Gauvin (directeur administratif, Finance et administration, Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada): Monsieur le président, ce qu'a dit le vérificateur général, en fait, c'est que nous avons perdu dans les cas où les immigrants étaient . . . Cela signifiait que nous étions en train d'essayer de retracer les comptes en question. Ce qui se passe, notamment pour les prêts consentis à des réfugiés, c'est que ces personnes se déplacent beaucoup et nous devons sans cesse recourir à d'autres organismes, comme les Postes, pour essayer de les retrouver. Donc, bien qu'il ait dit que les comptes étaient perdus, tout ce qu'il voulait dire en fait c'est que nous étions en train d'essayer de retrouver ces gens, car ils se déplacent beaucoup et c'est un problème auquel on se trouve sans cesse confrontés.

M. McDermid: Quelle directive en cas de déménagement donnez-vous aux réfugiés qui vous doivent de l'argent? Leur demande-t-on de vous tenir au courant de tout déménagement? Quelle procédure suivez-vous?

M. Gauvin: Monsieur le président, lorsque le prêt est consenti, nous envoyons tout de suite une lettre au réfugié lui demandant de contacter le bureau local du Centre d'immigration du Canada ou du Centre d'emploi du Canada et de nous tenir au courant des dispositions qui pourraient être prises quant au remboursement. Nous proposons également dans ces lettres que l'on fixe un montant donné devant être remboursé régulièrement, et nous essayons par la suite de garder le contact avec eux pour garantir le remboursement. Cependant, malgré cela . . . mais je dois dire que certain d'entre eux tiennent absolument à rembourser ce qu'ils nous doivent.

M. Axworthy: Monsieur le président, j'aimerais seulement faire un commentaire. Contrairement à l'impression donnée par le vérificateur général, au cours des quelques dernières années . . . Près de 95 p. 100 des prêts consentis à des réfugiés sont remboursés, et ce taux de remboursement est supérieur à celui constaté pour les prêts consentis à des étudiants canadiens.

M. McDermid: Oui, je le sais. Mais il a dit qu'on avait perdu contact avec 25 p. 100 des débiteurs. Essayez-vous de me dire que sur ces 25 p. 100, vous en retrouverez 20 p. 100? Qu'en fait vous ne perdez contact qu'avec 5 p. 100 d'entre eux, qui ne vous remboursent pas.

M. Gauvin: Ce que le vérificateur général a voulu dire c'est qu'à une date bien précise nous étions en train d'essayer de retracer 25 p. 100 d'entre eux. Ils se déplacent sans cesse. En fait, comme le ministre l'a . . .

M. McDermid: Mais vous dites que vous parvenez à retrouver la plupart d'entre eux.